UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 102
Séance du 16 octobre 2026

Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER Manifest – Programmation 2026 – FEDER – Laboratoires UCCS et LGCgE

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =	*moitié des membres en exercice présents ou représentés*
Acquisition de la délibération =	*majorité absolue des membres en exercice*

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de membres présents : 22
Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 28
Nombre de vote contre :
Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission recherche du 25 septembre 2026.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER Manifest – Programmation 2026 – FEDER – Laboratoires UCCS et LGCgE, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Signé le lundi 19 octobre 2026,
A 10:32:21
Par Anne Daguet-Gagey, Présidente



SERVICE CENTRAUX
9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Commission Recherche du 25 septembre 2026

Demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du projet CPER 2021-2027
« MANIFEST » - Programmation 2026 – FEDER - Laboratoires UCCS et LGCgE

Intitulé du projet : MANIFEST

Descriptif : Le projet MANIFEST concerne le stockage et la conversion de l'énergie, sa gestion, son intégration et sa sécurité. C'est un projet structurant au niveau du site A2U puisqu'il regroupe 9 laboratoires de recherche dont le LRCS (UMR CNRS 7314), le LAMFA (UMR CNRS 7352), le LG2A (UMR CNRS 7378), l'UCCS (site Artois UMR CNRS 8181), le LPMC, l'UDSMM, le LTI, le MIS, et le LGCgE issus des 3 universités (UPJV, ULCO, UArtois) et un EPIC l'INERIS.
Les objectifs du projet sont :
- proposer des technologies de stockage et de conversion de l'énergie performantes et durables ;
- augmenter les performances énergétiques de ces systèmes de stockage et de conversion (capacité de stocker plus d'énergie, plus longtemps, avec des pertes réduites, rendement de conversion) ;
- minimiser l'impact environnemental des technologies mobilisées (en réduisant - voire en s'affranchissant - des éléments critiques, les quantités de matériaux requis, les volumes et surfaces mobilisés, en favorisant le recyclage, etc.) ;
- optimiser le modèle économique associé à chaque technologie et, de facto, favoriser leur démocratisation et leur essor sur le marché (limiter les coûts à l'investissement, atteindre une maturité facilitant l'industrialisation des processus, présenter des coûts de fonctionnement compétitifs, etc.).
Au-delà de ces objectifs scientifiques et technologiques, il s'agit d'accroître la visibilité des laboratoires académiques impliqués dans le projet au service de l'écosystème régional en prise avec les transformations profondes et rapides liées à la transition énergétique et écologique

Coordinateur : Université Picardie Jules Verne (UPJV),

Partenaires : Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), Université d'Artois, CNRS,

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 384 316 € (FEDER), 100 000 € (Région)

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 484 316 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – UCCS et LGCgE

Responsable scientifique du projet pour l'Artois : Sébastien SAITZEK (UCCS) et Emmanuel ANTCZAK (LGCgE)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	Région	FEDER	Coût total
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	**0 €**
Equipement	0 €	0 €	334 316 €	**334 316 €**
Personnel	0 €	100 000 €	50 000 €	**150 000 €**
Total	**0 €**	**100 000 €**	**384 316 €**	**484 316 €**

Fonctionnement :	**0 €**
Equipement : Module microscopique à sonde local Equipement de cellules tests de parois (LGCgE)	 **189 900,00 €** **144 416,00 €**
Personnel : 3 post-doctorants (IGR) à 100% pendant 12 mois	 **150 000,00 €**